

Doctrines criminologiques

Composante
Droit et sciences sociales

En bref

Ouvert aux étudiants en échange: Non

Effectif: 55

Heures d'enseignement

Doctrines criminologiques	TD	20h
- TD		

Présentation

Description

Ce cours concerne l'étude de la pensée de différents auteurs qui, depuis le 19ème siècle principalement, tentent de comprendre et d'expliquer le passage à l'acte, les causes du crime, les raisons conduisant un individu à transgresser l'interdit. Inspirée par les différents écrits philosophiques, religieux... liés à la morale ou la raison dans les siècles précédents, la criminologie est née au 19ème siècle grâce aux savoirs psychiatriques et aux recherches anthropologiques. Le 20ème siècle a poursuivi cette connaissance du phénomène criminel par l'apport des progrès techniques, psychanalytiques, sociologiques... On peut aujourd'hui répertorier de nombreuses doctrines dont l'approche choisie est diversifiée selon qu'elles s'intéressent plus particulièrement à l'individu (auteur ou victime), les causes biologiques, psychologiques, sociales du crime, le « passage à l'acte » en lui-même, la réaction sociale...